ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 et 27 JUIN 2021 MONTAUBAN CANTON 3

Aurore KOTHÉ - Jean Lou LÉVI Evelyne MARTY - Patrick LOMBRAIL



L'un des problèmes de notre société aujourd'hui, c'est que les gens ne veulent pas être utiles, mais importants.

C'est en ces termes que Winston Churchill s'adressait à la classe dirigeante.

C'est toujours aussi vrai aujourd'hui.

C'est consciente de ce constat que notre équipe se présente devant vous, portée par l'envie de servir, un sentiment chevillé au cœur depuis longtemps.

Vous l'aurez compris, elle n'est pas constituée de professionnels de la politique mais simplement de personnalités qui ont toujours su lever la tête pour regarder plus loin et mesurer le chemin à parcourir pour réduire les fractures qui déchirent la société.

Notre slogan n'est-il pas?

Bienveillance - Solidarité - Proximité - Écoute.

Le scrutin départemental est celui qui bat tous les records d'abstention. Peut-être que cela vient d'une absence d'explication ou d'une communication insuffisante. Pourtant, les missions qui sont confiées à cette instance nous concernent toutes et tous car elles portent notamment sur :

L'emploi, la transition écologique, la transition numérique de l'éducation, la vitrine touristique du département, les infrastructures, les solidarités (la protection de l'enfance, le bien vieillir et l'autonomie des personnes en situation de handicap).

Ces domaines sont déterminants pour notre vie quotidienne.

Votre vote, au-delà de la démarche civique, implique chacun d'entre nous.

Travaillons ensemble, enrichissons-nous de nos différences.

Merci pour votre confiance

Bienveillance et Solidarité Travaillons ensemble



Patrick LOMBRAIL suppléant



Aurore KOTHÉ candidate



Jean Lou LÉVI candidat



Evelyne MARTY suppléante

1 - ÉDUCATION ET NUMÉRIQUE

- Création d'un 5ième collège bio-climatique avec son gymnase.
- Accompagner la transition numérique de l'éducation : offrir un ordinateur à chaque collégien entrant en 6ième et avancer vers le cartable numérique.
- S'appuyer sur la téléconsultation à domicile assistée d'un professionnel de santé pour améliorer l'accès aux soins et notamment en équipant les cabinets infirmiers.
- Déployer des conseillers numériques pour familiariser les personnes âgées ou en situation de handicap avec les outils numériques.
- Soutenir et structurer tous les acteurs œuvrant pour l'inclusion numérique.

2 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Lutter contre et s'adapter au changement climatique.
- Poursuivre le développement des voies cyclables.
- Mettre en œuvre la sécurisation de la ressource en eau avec les acteurs du monde agricole et les associations de défense de l'environnement.
- Préserver la biodiversité dans le cadre des espaces naturels sensibles.

3 - ÉCONOMIE ET TOURISME

- Enrichir l'offre touristique Tarn et Garonnaise notamment en valorisant la découverte de renommée mondiale du site de Bruniquel.
- Investir dans la valorisation patrimoniale, culturelle et touristique en favorisant la création d'un évènement à portée nationale.
- Maintenir un effort important sur les infrastructures et notamment en préparant l'arrivée de la LGV.
- Maintenir les moyens nécessaires à l'entretien et sécurisation de nos routes départementales.

4 - SOLIDARITÉS ET EMPLOI

- Conforter les moyens de protection de l'enfance face à l'accroissement des difficultés.
- Lancer un plan de recrutement des familles d'accueil.
- Continuer d'agir pour le bien vieillir et l'autonomie des personnes en situation de handicap.
- Continuer d'investir dans la modernisation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- Développer les solutions de répit pour les aidants des personnes âgées ou handicapées. Innover pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).
- Favoriser les subventions aux associations luttant contre la maltraitance animale.

5 - BUDGÉTAIRE

- Renforcer la dynamique d'investissement des finances départementales.
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de poursuivre la baisse de la dette départementale sans compromettre l'ambition des programmes d'investissement.
- Mutualiser les moyens financiers liés au développement du département.